

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 SEPTEMBRE 2019, 20H00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2019.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DELIBERATIONS

N°1 : Approbation du CRAC 2018 (Compte Rendu Annuel à la Collectivité) d'Hérault Aménagement pour la ZAC du Levant

N°2 : Projet Urbain du Levant - Approbation de l'avenant n°5 à la concession d'aménagement

N°3 : CABM - Adoption de la compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie »

N°4 : CABM - Convention cadre d'utilisation des infrastructures communautaires et du réseau très haut débit « la fibre du sud » par la Commune d'Espondeilhan

N°5 : Modification du temps de travail d'un emploi d'adjoint administratif à temps non-complet (suppression et création)

N°6 : Indemnités de responsabilité des régisseurs

N°7 : Acquisition de deux parcelles situées Chemin terre douce cadastrées B 459 et B 460

N°8 : Location de la salle des fêtes - modification du tarif et des conditions de location

N°9 : Remboursement d'un trop perçu de la régie d'accueil péri et extrascolaire

QUESTIONS DIVERSES

- Dates des prochains Conseils Municipaux
- Point sur la rentrée des classes
- Point sur les travaux atelier municipal et salle des fêtes
- Réfection de la statue de Saint-Roch
- Travaux d'aménagement divers

19h : Présentation du CRAC 2018 par Hérault Aménagement